

Test Bright Language - Test d'évaluation Italien

RS572 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MAHONEY TRAINING CONSULTANTS · SIRET : 37877320400037

Partenaires habilités

982 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 945 à former et organiser l'évaluation, 36 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
19 FORMATION	34774502800022	Former et organiser l'évaluation
1TO1 CONSULTING	52941724800026	Former et organiser l'évaluation
7SPEAKING	43820773000047	Former et organiser l'évaluation
A2Z TRAINING	81973227200029	Former et organiser l'évaluation
A3 FORMATION	84118993900017	Former et organiser l'évaluation
AALEC	82434159800012	Former et organiser l'évaluation
ABC FORMATION CONTINUE	79121316800010	Former et organiser l'évaluation
ABD FORMATIONS	50857207000037	Former et organiser l'évaluation
ABFORMA	89296211900012	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE BASQUE DU SPORT	49218219100022	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 982 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs572-test-bright-language-test-d-evaluation-italien/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les tests Bright sont utilisés plus particulièrement dans les services de formation et de recrutement d'entreprises de toutes industries.

Le test Bright garantit le niveau des apprenants en langue Italienne. La précision des résultats permet d'attester la progression d'un apprenant suite à un parcours de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Notre certification se base sur 3 axes pour évaluer les compétences linguistiques d'un candidat dans la langue cible :

A) Les connaissances linguistiques générales :

Connaissances grammaticales et lexicales (vocabulaire courant, expressions idiomatiques)

B) Les compétences linguistiques générales du Cadre Européen de Référence pour les Langues

- La compréhension audio-orale

- La compréhension écrite (lue)

C) Les connaissances professionnelles générales :

Lexique professionnel, expressions-type des contextes professionnels

Compétences Evaluées

A) Les connaissances/compétences linguistiques générales :

Connaissances grammaticales et lexicales (vocabulaire courant, expressions idiomatiques)

- identifier et comprendre les principales structures grammaticales et lexicales de la langue et savoir les interpréter dans un contexte afin d'être capable de les utiliser de manière appropriée.

B) Les compétences linguistiques générales du Cadre Européen de Référence pour les Langues

- La compréhension audio-orale : (compréhension générale de l'oral, compréhension d'un dialogue, comprendre une interaction entre locuteurs natifs, comprendre en tant qu'auditeur, comprendre des annonces et instructions orales, comprendre des émissions de radio et des enregistrements)
- La compréhension écrite (lue) : (compréhension générale d'un texte, lire et comprendre le courrier, lire un texte afin de repérer/identifier des informations spécifiques, lire afin d'interpréter des opinions et comprendre une argumentation, comprendre des instructions afin d'agir de manière appropriée)

C) Les connaissances/compétences professionnelles :

Lexique professionnel, expressions-type des contextes professionnels

- Capter le sens général d'une communication en langue cible, comprendre des instructions techniques afin d'agir de manière appropriée, participer à des échanges professionnels en face-à-face et à distance, suivre les échanges entre participants lors d'une réunion/négociation, conférence téléphonique ou visioconférence, comprendre des exposés/conférences, ainsi que toute communication audio-visuelle concernant son métier ou centres d'intérêt professionnels.
- Identifier les informations générales et/ou techniques d'un courrier, d'un courriel ou d'un document rédigé dans la langue cible, ainsi que les opérations à réaliser en situation professionnelle à partir du document

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir suivi une formation dans la langue cible.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.brightlanguage.com

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/572/>